

Le 11/04/2017

Chers collègues,

Vous avez entendu parler de la réforme du 3ème cycle et avez peut-être déjà été informés que les internes ont voté la grève pour le 18 avril prochain.

Nous tenions à vous apporter ici un état des lieux, en particulier des actions menées par le CUEN, le CNU de néphrologie et le syndicat national des internes de néphrologie (SNIN). Munis de ces informations, nous vous remercions d'en discuter avec vos collaborateurs afin d'en informer le plus grand nombre et de **prendre position pour soutenir l'action de vos internes le 18 avril**.

Vous trouverez en pièce jointe, un document réalisé par le SNIN (R3C, notice) résumant les grands principes de cette réforme.

Le CUEN et le CNU de néphrologie ont été les deux entités impliquées, à la demande des ministères, dans le développement d'une nouvelle maquette de néphrologie, adaptée aux principes de la réforme. Si des avancées, reconnues de tous, sont attendues au plan de l'évaluation des connaissances et des compétences des futurs collègues, deux difficultés sont rapidement apparues :

1) L'ambition de cette réforme est de générer à la fin du DES des professionnels totalement formés et autonomes avec 3 phases de formation dont une dernière dite de consolidation qui ressemble fort à une année de pseudo-assistanat injectée au forceps dans un internat de 4 ans. Hors, actuellement, l'énorme majorité des internes complète sa formation par 2 années d'assistanat. Une maquette de 4 ans conduirait donc à accepter de passer d'un schéma 4+2 années à 3+1 année.

2) Ce découpage en trois phases impose aussi la révision de la maquette du DES de néphrologie qui comporterait non plus 3 mais 5 semestres obligatoires dans la spécialité, réduisant ainsi le nombre de semestres libres à 2 et non plus 4 comme actuellement, un semestre de réanimation demeurant obligatoire. Cette nouvelle formule, plus contrainte, conduirait à perdre la nature « interniste » de notre spécialité.

Face à ces difficultés, la nécessité de l'allongement du DES de 4 à 5 ans est rapidement apparue comme une évidence. Une première mouture du projet de maquette a été envoyée aux ministères en octobre 2016 à un moment où les conseillers des ministres indiquaient qu'il était inenvisageable d'imaginer un allongement de la durée de l'internat, quelle que soit la spécialité ; pourtant, les mois suivants ont prouvé le contraire lorsque d'autres spécialités médicales ont obtenu un allongement de leur durée de 3ème cycle.

Plus récemment, l'évolution des « arbitrages » a fait apparaître : (i) que tous les DES de chirurgie auront une durée de 6 ans, (ii) que les internes de néphrologie ne pourront plus avoir accès au DESC de Réanimation médicale qui disparaît pour un Co-DES et que ce Co-DES s'intitule MIR (Médecine intensive-réanimation), ce qui laisse la porte ouverte à une éventuelle revendication future de la part des diplômés MIR de s'occuper des Soins Intensifs de toute nature, (iii) que les internes de néphrologie n'auront plus accès au DESC d'immunologie, phagocyté par la médecine interne, enfin (iv) que les spécialités médecine interne, réanimation, anesthésie, pédiatrie et pneumologie (!) auront des DES d'une durée de 5 ans...

Comme vous le savez, la communauté universitaire de néphrologie a discuté de cette réforme et des actions à mener à l'occasion des assises de la néphrologie universitaire le 17 janvier 2017 et à la réunion du CUEN/GNPFC des 5-7 mars 2017. La réponse très majoritaire a été qu'il fallait s'opposer à cette réforme nous imposant un schéma dont nous avons la certitude qu'il ne répondra pas aux enjeux de formation de notre spécialité médico-technique et très diversifiée.

Des lors, le CUEN et le CNU de néphrologie ont mis en oeuvre des actions pour faire entendre la voix des HU de néphrologie :

1) Un courrier a été envoyé par le CUEN/CNU le 9 mars aux ministères pour expliquer notre refus de cette maquette. Les réponses ont été en substance qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la durée du DES, que l'on aurait tout loisir de rediscuter cela dans 1 an (avec une nouvelle équipe donc...) car on nous a promis que la durée du DES n'était pas « rigidifiée » (!) et que si l'on trouvait que 5 semestres de néphrologie, ce n'était pas assez, on pouvait passer à 6 ou 7 de néphrologie sur les 8 de la maquette...

2) en vous informant largement ainsi que les internes en formation à travers notamment l'invitation à voter la motion du CUEN (cf. pièce jointe). A la question portant sur votre volonté de passer à un DES de 5 ans vous avez été 93% à répondre OUI.

3) En signifiant à la conférence des Doyens, dans une ambiance tendue, le refus de la communauté néphrologique d'avaliser la maquette qu'on nous promet.

4) Le 29 mars, une version de la maquette a été renvoyée au CUEN/CNU avec la demande de retour sous 48 heures ! Le CUEN/CNU a décidé de refuser la maquette de 4 ans et a proposé des corrections en passant à un DES de 10 semestres (dont 6 de néphrologie, 1 de réanimation et 3 libres) et ces corrections ont été renvoyées le 3 avril. Depuis, pas de nouvelles...

Parallèlement à ces actions des HU, les internes de néphrologie, se sentant très concernés par cette réforme, se sont mobilisés. Le SNIN s'est reconstitué il y a un peu plus d'un mois et compte à l'heure actuelle 10 membres de plusieurs villes au sein de son bureau et 70 internes adhérents.

Plusieurs actions ont été menées de manière parallèle :

1) une collaboration active avec l'AFIHGE (Association Française des Internes en HGE) et le CCF (Club des Cardiologues en Formation). En effet, ces deux spécialités défendent également une maquette en 5 ans et ont des revendications proches de celles du SNIN. Cela a permis d'augmenter la visibilité des internes de néphrologie, entre autre à travers la réalisation de 2 communiqués de presse que vous trouverez en pièce jointe, l'un du 16/03 et l'autre publié ce jour le 11/04.

2) La réalisation de communiqués et Power Point d'information auprès des internes concernant la réforme.

3) La prise de contact avec les référents internes des différentes villes afin d'obtenir leur avis et de les informer des actions en cours.

4) La réalisation d'un questionnaire afin d'évaluer les désirs de formation des internes mais également des « néphrologues confirmés ». Celui-ci a permis de recueillir en 10 jours l'avis de 362 néphrologues dont 173 internes. Seuls 25% d'entre eux ce sont estimés suffisamment informés sur les modalités de la réforme. 75% estiment qu'une maquette en 4 ans est insuffisante à la formation des néphrologues. Une minorité (3%) est favorable à ce que la maquette reste celle proposée en 4 ans : 57% sont favorables à une maquette en 5 ans et 40% souhaitent l'ajout de FST et/ou options. (Pour ceux qui n'y ont pas répondu et souhaitent le faire ci joint le lien : https://docs.google.com/forms/d/11E8eMLL5b2I6oqXGsbtQexOSZBjpGF2zKGF9B8NZdIc/viewform?edit_requested=true)

Finalement, les tensions autour de la réforme du 3^{ème} cycle et les difficultés de communication entre les représentants d'internes et les ministères a conduit l'ISNI a déposer un préavis de grève pour le 18 avril prochain (communiqué de presse de l'ISNI en pièce jointe), la validation des maquettes étant prévue le lendemain au ministère.

Vous disposez maintenant de l'ensemble des informations pour prendre position et soutenir vos internes dans leur démarche de protestation !